



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Covid-19 : soutien à la profession de chauffeur de taxi

Question écrite n° 30278

Texte de la question

M. Benjamin Griveaux attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur l'impact de la baisse d'activité liée au tourisme en raison de la crise du covid-19 sur le secteur du taxi. Le secteur est particulièrement touché par l'arrêt de l'activité touristique. Le confinement causé par la crise sanitaire a entraîné un ralentissement de leur activité et les strictes conditions liées à la reprise ne leur permettent toujours pas un retour à la normale. Les professionnels du secteur estiment la baisse d'activité à 60 % depuis le début de la crise. À Paris, l'activité des 18 000 taxis parisiens constitue un véritable enjeu de compétitivité pour le secteur touristique. D'après l'indice des licences des taxis parisiens, 60 % de l'activité des chauffeurs de taxi est liée à cette activité touristique, notamment en raison de leur capacité à prendre en charge des clients sur la voie publique, aux abords de lieux très fréquentés. En raison de la baisse d'activité, les chauffeurs de taxi ne peuvent plus couvrir leurs charges fixes et sont contraints de travailler à perte. Il est à craindre que cette situation perdure, compte tenu des conditions d'exposition de leur métier et de l'absence de touristes étrangers. Au regard de ces éléments, la filière taxi demande à être intégrée au Plan relance tourisme, pour bénéficier d'annulation de charges et de la prolongation du chômage partiel, mais aussi du maintien de l'aide financière de 1 500 euros jusqu'au retour de l'activité touristique. Ainsi, il souhaite attirer son attention sur l'impérieuse nécessité d'élargir l'accès aux dispositifs réservés au tourisme et lui demande quelles seront les mesures d'accompagnement prises pour ces professionnels pénalisés par l'impact de la crise sanitaire.

Données clés

Auteur : [M. Benjamin Griveaux](#)

Circonscription : Paris (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30278

Rubrique : Taxis

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères \(M. le SE auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juin 2020](#), page 3941

Question retirée le : 18 mai 2021 (Fin de mandat)